



Trafic des femmes et des enfants

CONSIDÉRATIONS THÉOLOGIQUES ET ENGAGEMENTS SNJM

PASSAGES TIRÉS DE LA BIBLE

Les Lamentations 5: 1, 11, 13, 15

Souviens-toi, Seigneur, de ce qui nous arrive:
regarde et vois comme on nous insulte.

Ils violent des femmes dans Sion,
des jeunes filles dans les villes de Judée.

Des jeunes gens portent la meule
et des garçons sous le bois trébuchent.

Elle cesse, la joie de notre cœur;
notre danse a dégénéré en deuil.

Luc 13, 10-13

Jésus était en train d'enseigner dans une synagogue un jour de sabbat. Il y avait là une femme possédée d'un esprit qui la rendait infirme depuis dix-huit ans; elle était toute courbée et ne pouvait pas se redresser complètement. En la voyant, Jésus lui adressa la parole et lui dit: «femme, te voilà libérée de ton infirmité». Il lui imposa les mains: aussitôt elle redevint droite et se mit à rendre gloire à Dieu.

*Quels «esprits» (i.e. forces) accablent les femmes victimes du trafic ? Quels «esprits» vous accablent ? Comment ces femmes pourraient-elles être libérées ? Qu'est-ce qui pourrait vous libérer afin que vous puissiez agir en réponse à cette violence ?**

Genèse 1:27

Dieu créa l'humanité à son image,
à l'image de Dieu il la créa;
mâle et femelle Dieu les créa.

*Quelles sont les forces dans votre vie qui vous font oublier votre dignité personnelle ? Si vous pouviez vous mettre à la place d'une femme trafiquée pour le sexe, quelles forces contribueraient à la perte de votre dignité ?**

Galates 3, 28

Il n'y a plus ni Juif, ni Grec; il n'y a plus ni esclave, ni personne libre; il n'y a plus l'homme et la femme; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ.

Jean 10,10 Je suis venu pour que vous ayez la vie, la vie en abondance.

* Les questions de réflexion sont tirées d'une pochette de documents de réflexion théologique portant sur le trafic, produite par les School Sisters of Notre-Dame.

**DOCUMENTS DE L'ÉGLISE****ESCLAVAGE, COMMERCE DES FEMMES ET DES JEUNES...****Gaudium et Spes, Vatican II numéro 27**

De plus, tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré; tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique ou morale, les contraintes psychologiques; tout ce qui est offense à la dignité de la personne, comme les conditions de vie sous-humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des jeunes; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable: toutes ces pratiques et d'autres analogues sont, en vérité, infâmes. Tandis qu'elles corrompent la civilisation, elles déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent et insultent gravement à l'honneur du Créateur. (*Cité dans l'Évangile de la Vie, Jean Paul II*)

Catéchisme de l'Église Catholique, numéro 2414

Le septième commandement proscribit les actes ou entreprises qui, pour quelque raison que ce soit, égoïste ou idéologique, mercantile ou totalitaire, conduisent à *asservir des êtres humains*, à méconnaître leur dignité personnelle, à les acheter, à les vendre et à les échanger comme des marchandises. C'est un péché contre la dignité des personnes et leurs droits fondamentaux que de les réduire par la violence à une valeur d'usage ou à une source de profit. Saint Paul ordonnait à un maître chrétien de traiter son esclave chrétien «non plus comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé, comme un homme, dans le Seigneur».

DIGNITÉ HUMAINE

Toute forme de discrimination touchant les droits fondamentaux de la personne, qu'elle soit sociale ou culturelle, qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, la couleur de la peau, la condition sociale, la langue ou la religion, doit être dépassée et éliminée, comme contraire au dessein de Dieu. *Gaudium et Spes, numéro 29*

En créant l'être humain «homme et femme», Dieu donne la dignité personnelle d'une manière égale à l'homme et à la femme, en les enrichissant des droits inaliénables et des responsabilités propres à la personne humaine. *No. 22, Familiaris Consortio, Jean-Paul II, 1981*

TRAVAIL HUMAIN*

... nous cherchons à mettre en évidence le fait que chacun d'eux (différents travaux) doit être estimé surtout à la mesure de la dignité du sujet même du travail, c'est-à-dire de la personne qui l'exécute. *Laborem Exercens no. 6*

... le danger de traiter le travail comme une «marchandise sui generis», ou comme une «force» anonyme nécessaire à la production existe toujours, lorsque la manière d'aborder les problèmes économiques est caractérisée par les principes de «l'économisme» matérialiste. *Laborem Exercens no. 7*

* Même si nous avons inclus ces extraits sous la rubrique travail, nous croyons que le trafic et la prostitution ne doivent jamais être considérés comme un «travail», mais plutôt une violation des droits de la personne et une forme de violence à l'endroit des femmes et des enfants.



ACTES DES CHAPITRES GÉNÉRAUX

«Fidèles à notre tradition d'éducatrices et engagées dans la promotion de la justice, nous voulons travailler, dans la réciprocité, avec toutes les femmes et tous les hommes à engendrer une humanité nouvelle où les droits de toutes et de tous soient respectés.» **1986**

«En solidarité avec les femmes, nous travaillerons en réseaux aux niveaux local, provincial, interprovincial et international pour faire évoluer les questions qui affectent les femmes... l'oppression et l'appauvrissement des femmes à cause des systèmes, la violence et les mauvais traitements infligés aux femmes...

En solidarité avec les femmes, nous élaborons des instruments et des processus qui aideront les prises de position publiques et collectives sur les situations qui touchent les femmes.» **1991**

«Nous nous engageons à utiliser le poids de notre voix collective d'une manière efficace, en solidarité avec les personnes appauvries. Appelé-e-s à être prophètes et témoins de l'Évangile, nous nous engageons à travailler au changement des structures et des systèmes qui oppriment et menacent la vie. À la suite d'un discernement communautaire sur cet engagement, certain-e-s pourraient être appelé-e-s à risquer leur travail, leur réputation, leur sécurité ou même leur vie.» **1996**

«Femmes engagées dans un nouveau millénaire, nous portons la flamme de Marie-Rose Durocher au milieu des soucis et des enjeux de notre époque... Nous dansons la justice dans l'oppression, le respect dans l'exploitation, la beauté dans la brisure, la tendresse dans la violence.» **2001**

«En lien avec tous les humains qui cherchent un sens à leur vie, nous sommes appelées à utiliser nos aptitudes à créer des rapports d'égalité, de justice et de solidarité.» **2001**

«Face aux situations d'injustice, de violence et d'exclusion, nous aurons l'audace, aux Noms de Jésus et de Marie,

-de dénoncer, dans la non-violence, tout ce qui s'oppose aux droits fondamentaux, à la dignité de la personne et à l'équilibre de la création...

-d'exercer notre influence par des prises de position collectives en vue de changements systémiques.» **2001**

«Le XXXI^e Chapitre général recommande que l'Équipe de Leadership de la Congrégation développe une procédure explicite selon laquelle elle arrivera à des prises de position au nom de la Congrégation dans des circonstances opportunes et d'une manière effective.» **2001**